

mais il ne faut pas que ce soit entièrement au détriment de la grande masse des consommateurs. Cette campagne en faveur de la production canadienne, à quoi aboutira-t-elle si on la pousse jusqu'à sa conclusion logique? On crée de nouveaux impôts dans le but de grossir le chiffre du revenu de l'Etat et, en même temps, le ministre des Finances conseille aux gens de faire usage d'articles de fabrication canadienne. Si l'on ne fait usage que de ces seuls articles, quel revenu tirera-t-on des nouveaux impôts? Pour que le tarif soit une source de revenu, il faut importer de l'étranger; or, si les gens ne se servent que de choses fabriquées au Canada, la création des nouveaux impôts restera sans effet. On ne peut pas être et avoir été. On ne saurait pousser cette propagande-là à sa conclusion logique et s'attendre en même temps à l'augmentation du revenu au moyen des droits de douane qu'on prélèvera sur les marchandises importées au pays.

Je ne vois pas quelle raison on peut avoir, eu égard à la crise qui sévit à l'heure actuelle, de légiférer ainsi dans l'intérêt des industriels. Le Canada est depuis quarante ans assujéti à un tarif protecteur. Même sous le régime libéral, le tarif comportait une très forte somme de protection. Ce tarif protecteur favorise certaines industries qui comptent de nombreux représentants dans les rangs de la droite. Pourquoi en est-il ainsi si ce n'est pour que les industries qui jouissent depuis quarante ans des avantages de la protection et de privilèges spéciaux soient en position de porter le fardeau des sacrifices que le pays est obligé de faire lorsqu'il survient une crise comme celle qui sévit en ce moment. Mais que voit-on aujourd'hui? Nos industriels reçoivent des nations alliées qui prennent part à la guerre des commandes qui se chiffrent à plusieurs millions de dollars; ils ont de plus cet avantage que la guerre met l'une des plus grandes nations industrielles, l'Allemagne, dans l'impossibilité d'exporter ses produits à l'étranger; bref, il s'offre à eux une occasion qui ne se représentera jamais, puisqu'ils n'ont qu'à tendre la main pour se rendre maîtres d'une très grande partie du commerce extérieur de l'Allemagne et de l'Autriche.

Les institutions pour lesquelles le pays n'a eu que des attentions depuis que la Confédération existe devraient tenir à peu près ce langage au Gouvernement et au peuple: "Pendant quarante ans vous avez eu pour nous des égards tout particuliers, vous nous avez protégées contre l'importation étrangère au moyen du tarif; nous avons établi des industries florissantes, nous avons ga-

gné de l'argent et le succès nous a souri: nous voulons aujourd'hui venir en aide à notre Gouvernement, à notre pays et à notre empire en mettant à leur disposition l'argent que les privilèges nous ont fait gagner, les bénéfices réalisés à la faveur de la protection au cours des quarante dernières années." Mais ce n'est pas cela que font nos industriels: ils viennent au contraire demander au Gouvernement d'augmenter dans la proportion de 7½ et de 5 p. 100 la somme de protection dont ils jouissent déjà.

Je porte un intérêt tout particulier à cette question parce que je sais qu'en ce pays, tous, hommes, femmes et enfants ressentiront bientôt les durs effets des nouveaux impôts, et qu'ils les ressentiront d'autant plus que le relèvement des droits de douane porte sur les articles d'alimentation et sur le vêtement.

Le ministre des Finances ne trouve dans les observations des membres de la gauche rien qui lui indique quelque autre moyen de prélever le revenu supplémentaire dont il a besoin pour faire face à la situation présente. Qu'il me permette donc de signaler à son attention sur une courte dépêche que je relève dans les colonnes de l'"Ottawa Evening Journal", édition du lundi, 8 mars courant, et qui est ainsi conçue:

Londres, 8 mars.—Une dépêche de Berne (Suisse) apprend que le Reichstag allemand vient d'être saisi d'un projet de loi créant une taxe spéciale sur les bénéfices des fabricants de matériel de guerre. La taxe est à effet rétroactif et les commissaires s'occupent déjà d'obtenir des relevés de toutes les maisons qui fournissent des munitions à l'armée et à la marine depuis le mois d'août dernier.

Voilà qui dénote quelque initiative chez une nation dont la politique fiscale semble être l'objet de beaucoup d'admiration de la part de notre Gouvernement. Au ministre des Finances qui fait fi de l'impôt sur le revenu et de la contribution foncière, je conseille fortement de recourir à cette manière de prélever un revenu. S'il daignait, suivant en cela l'exemple de l'Allemagne, scruter quelques-unes des entreprises que le Gouvernement a adjugées au cours des derniers six mois, peut-être découvrirait-il que les industriels ont réalisé des bénéfices tels, que le Gouvernement pourrait fort bien s'en attribuer une partie tout en laissant un assez gros profit aux entrepreneurs.

J'ai signalé quelques-unes des objections que nous avons au budget en tant qu'il augmente de 7½ p. 100 les droits sur les marchandises de provenance étrangère. Bien que nous nous opposions à cette augmentation générale de 7½ p. 100 parce que nous considérons qu'elle n'aura pas le résultat qu'on